

Spa Tenax

STRONG EDGE 45 PARTE A

Révision n ° 2

Daté 29/06/2015

Imprimé le 20/10/2015

Page n. 1/10

EPY 9.1 - SDS 1003

Fiche de données de sécurité selon USA Federal Hazcom 2012

SECTION 1. Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1. étiquette d'un produit

Nom du produit

STRONG EDGE 45 PARTE A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue

RÉSINE ÉPOXYLE LIQUIDE.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

prénom

Spa Tenax

Adresse complète

Via I Maggio, 226

District et pays

37020 Volargne

(VR)

Italie

Tél.

+39 045 6887593

Fax

+39 045 6862456

Adresse e-mail de la personne compétente

Responsable de la fiche de données de sécurité

Mds@tenax.it

Distribution des produits par

TENAX USA - 7606 Unité centrale Executive de Whitehall - Unité 400 - Charlotte NC

28273 Tél. +1 704-583-1173 - Tél: (800) 341 0432 - Téléc.: +1 704-583-3166 -

Info@tenaxusa.com

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Pour toute demande urgente,

1-800-5355053 (1-352-323-3500 international)

SECTION 2. Identification des dangers.

2.1. Classification de la substance ou du mélange.

Le produit est classé comme dangereux conformément aux dispositions de la Norme de communication des risques de l'OSHA (HCS) (29 CFR

1910.1200). Le produit nécessite donc une fiche technique de sécurité.

Toute information supplémentaire concernant les risques pour la santé et / ou l'environnement est donnée dans les sections 11 et 12 de cette fiche.

Classification et déclaration de danger.

Toxicité pour la reproduction, catégorie 2

Susceptible d'endommager la fertilité ou l'enfant à naître.

Irritation des yeux, catégorie 2

Provoque une sévère irritation des yeux.

Irritation de la peau, catégorie 2

Provoque une irritation de la peau.

Sensibilisation cutanée, catégorie 1

Peut provoquer une allergie cutanée.

Pictogrammes de danger:

Mots de signalisation:

Attention

Mentions de danger:

H361

Susceptible d'endommager la fertilité ou l'enfant à naître.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H315

Provoque une irritation de la peau.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence:

La prévention:

P201

Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.

P202

Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises.

P261

Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P264

Lavage . . . Après la manipulation.

P272

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être retirés du lieu de travail.

P280

Porter des gants de protection / des vêtements et un appareil de protection des yeux / du visage.

Réponse:

Spa Tenax

STRONG EDGE 45 PARTE A

Révision n ° 2

Daté 29/06/2015

Imprimé le 20/10/2015

Page n. 2/10

EPY 9.1 - SDS 1003

SECTION 2. Identification des dangers.

P302 + P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. . .

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer soigneusement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent et facile à faire. Continuer le rinçage.

P308 + P313

En cas de contact avec la peau: Consulter un médecin.

P321

Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P333 + P313

En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P337 + P313

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P362 + P364

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Espace de rangement:

P405

Entreposage fermé.

Disposition:

P501

Éliminer le contenu / conteneur conformément à la loi applicable.

2.2. Autres dangers.

Classification environnementale selon Reg. (UE) 1272/2008 (CLP):

Le produit est classé comme dangereux pour l'environnement conformément aux dispositions du Règlement CE 1272/2008 (CLP).

Classification et déclaration de danger.

Dangereux pour l'environnement aquatique, toxicité chronique, catégorie 2

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pictogrammes de danger:

Mentions de danger:

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

La prévention:

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

Réponse:

P391

Recueillir les déversements.

-

Espace de rangement:

-

Disposition:

P501

Éliminer le contenu / conteneur conformément à la loi applicable.

-

Risques supplémentaires.

Contient des constituants époxy. Peut déclencher une réaction allergique.

Risques supplémentaires.

Contient des constituants époxy. Peut déclencher une réaction allergique.

SECTION 3. Composition / informations sur les ingrédients.

3.1. Substances.

Information non pertinente.

3.2. Mélanges.

Contient:

Identification.

Conc. %.

Classification:

PRODUIT DE RÉACTION: BISPHENOL A- (EPICHLORHYDRINE)

CAS.

25068-38-6

50 - 100

Irritation oculaire, catégorie 2 H319, Irritation cutanée, catégorie 2 H315, Sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317,

Dangereux pour l'environnement aquatique, toxicité chronique, catégorie 2 H411

TRIMETHYLOLPROPANE TRIACRYLATE

CAS.

15625-89-5

10 - 20

Irritation oculaire, catégorie 2 H319, Irritation cutanée, catégorie 2 H315, Sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317

NONYL PHENOL

CAS.

25154-52-3

1 - 2,5

Toxicité pour la reproduction, catégorie 2 H361fd, Toxicité aiguë, catégorie 4 H302, Corrosion cutanée, catégorie 1B H314,

Dangereux pour l'environnement aquatique, toxicité aiguë, catégorie 1 H400 M = 1,

Dangereux pour l'environnement aquatique,

Toxicité chronique, catégorie 1 H410

Remarque: La limite supérieure n'est pas incluse dans la plage.

Le libellé complet des phrases de danger (H) est donné dans la section 16 de la feuille.

Page 3

Spa Tenax

STRONG EDGE 45 PARTE A

Révision n ° 2

Daté 29/06/2015

Imprimé le 20/10/2015

Page n. 3/10

EPY 9.1 - SDS 1003

SECTION 4. Premiers secours.

4.1. Description des premiers secours.

YEUX: Enlever les lentilles de contact, le cas échéant. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 30-60 minutes, en ouvrant complètement les paupières.

Consulter un médecin.

PEAU: Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à l'aide d'une douche. Consulter un médecin.

INGESTION: Faire boire autant d'eau que possible. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir sauf si explicitement

Autorisé par un médecin.

INHALATION: Consulter un médecin immédiatement. Emmener la victime à l'air frais, loin de la scène de l'accident. Si le sujet s'arrête

Respirer, administrer la respiration artificielle. Prendre les précautions appropriées pour les secouristes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés.

Pour les symptômes et les effets causés par les substances contenues, voir chap. 11.

4.3. Indication de toute assistance médicale immédiate et traitement spécial nécessaire.

Information non disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie.

5.1. Moyens d'extinction.

ÉQUIPEMENT D'EXTINCTION APPROPRIÉ

L'équipement d'extinction doit être du type classique: dioxyde de carbone, mousse, poudre et eau pulvérisée.

ÉQUIPEMENT D'EXTINCTION NON SATISFAISANT

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

DANGERS CAUSÉS PAR UNE EXPOSITION EN CAS D'INCENDIE

Ne pas respirer les produits de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Utiliser des jets d'eau pour refroidir les récipients afin d'éviter la décomposition du produit et le développement de substances potentiellement dangereuses pour santé. Portez toujours un équipement complet anti-incendie. Ramasser l'eau d'extinction pour l'empêcher de s'écouler dans le système d'égout. Se débarrasser

L'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les restes de l'incendie conformément aux règlements applicables.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LES INCENDIEURS

Les vêtements normaux de lutte contre l'incendie, c'est-à-dire le kit incendie (BS EN 469), les gants (BS EN 659) et les bottes (spécification HO A29 et A30)

Appareil respiratoire autonome à air comprimé à pression positive à circuit ouvert (BS EN 137).

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Bloquer la fuite s'il n'y a pas de danger.

Porter un équipement de protection approprié (y compris les équipements de protection individuelle visés à la section 8 de la fiche de données de sécurité).

Empêcher toute contamination de la peau, des yeux et des vêtements personnels. Ces indications s'appliquent aussi bien au personnel de transformation qu'aux

Procédures d'urgence.

6.2. Précautions environnementales.

Le produit ne doit pas pénétrer dans le système d'égout ni entrer en contact avec les eaux de surface ou les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Recueillir le produit qui s'est infiltré dans un récipient approprié. Évaluer la compatibilité du conteneur à utiliser, en vérifiant la section 10.

Absorber le reste avec un matériau absorbant inerte.

Assurez-vous que le site de fuite est bien aéré. Vérifier l'incompatibilité du matériau du récipient à la section 7. Les matières

Conformément aux dispositions du point 13.

6.4. Référence à d'autres sections.

Toute information sur la protection individuelle et l'élimination est donnée dans les sections 8 et 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Avant de manipuler le produit, consultez toutes les autres sections de cette fiche signalétique. Éviter la fuite du produit dans le environnement. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection individuelle avant Entrer dans des endroits où les gens mangent.

Spa Tenax

STRONG EDGE 45 PARTE A

Révision n ° 2

Daté 29/06/2015

Imprimé le 20/10/2015

Page n. 4/10

EPY 9.1 - SDS 1003

SECTION 7. Manipulation et stockage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver les récipients

Loin de tout matériel incompatible, voir la section 10 pour plus de détails.

7.3. Utilisation (s) finale (s) particulière (s).

Information non disponible.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

8.1. Paramètres de contrôle.

Information non disponible.

8.2. Contrôles d'exposition.

Étant donné que l'utilisation d'équipements techniques adéquats doit toujours être prioritaire par rapport à l'équipement de protection individuelle,

Est bien diffusé grâce à une aspiration locale efficace. Les équipements de protection individuelle doivent être conformes à la réglementation en vigueur.

Fournir une douche d'urgence avec le visage et la station de lavage des yeux.

PROTECTION DES MAINS

Protéger les mains avec des gants de travail de catégorie III (OSHA 29 CFR 1910.138).

Les éléments suivants doivent être pris en compte lors du choix du matériau de gant de travail: compatibilité, dégradation, temps de défaillance et perméabilité.

La résistance des gants de travail aux agents chimiques doit être vérifiée avant utilisation car elle peut être imprévisible. Le temps d'usure des gants

Dépend de la durée et du type d'utilisation.

PROTECTION DE LA PEAU

Porter des salopettes à manches longues professionnelles de catégorie II et des chaussures de sécurité (voir directive 89/686 / CEE et norme EN ISO 20344). lavage

Corps avec du savon et de l'eau après avoir enlevé les vêtements de protection.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de protection hermétiques (OSHA 29 CFR 1910.133).

PROTECTION RESPIRATOIRE

Si la valeur seuil (par exemple TLV-TWA) est dépassée pour la substance ou l'une des substances présentes dans le produit, porter un masque

Filtre certifié NIOSH, dont la classe doit être choisie en fonction de la concentration d'utilisation (NIOSH 42 CFR 84, OSHA 29 CFR

1910.134). En présence de gaz ou de vapeurs de divers types et / ou de gaz ou de vapeurs contenant des particules (aérosols, fumées, Brouillards, etc.), des filtres combinés sont nécessaires.

Les dispositifs de protection respiratoire doivent être utilisés si les mesures techniques adoptées ne sont pas appropriées pour restreindre l'exposition du travailleur

Les valeurs seuils considérées. La protection offerte par les masques est en tout cas limitée.

Si la substance considérée est inodore ou si son seuil olfactif est supérieur au TLV-TWA correspondant et dans le cas d'une

D'urgence, porter un appareil respiratoire à air comprimé à circuit ouvert ou un appareil respiratoire externe. Pour un bon choix de

Appareil de protection respiratoire, voir norme NIOSH 42 CFR 84 et OSHA 29 CFR 1910.134.

CONTRÔLES DE L 'EXPOSITION ENVIRONNEMENTALE.

Les émissions générées par les procédés de fabrication, y compris celles générées par les équipements de ventilation, doivent être

Respect des normes environnementales.

Les résidus de produits ne doivent pas être éliminés sans discernement avec les eaux usées ou par déversement dans les cours d'eau.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques.

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base.

Apparence

liquide visqueux

Couleur

transparent

Odeur

caractéristiques

Seuil d'odeur.

Indisponible.

PH.

Indisponible.

Point de fusion / point de congélation.

Indisponible.

Point d'ébullition initial.

Indisponible.

Plage d'ébullition.

Indisponible.

Point de rupture.

160

° C.

(320 ° F)

Taux d'évaporation

Indisponible.

Inflammabilité (solide, gaz)

Indisponible.

Limite inférieure d'inflammabilité.

Indisponible.

Limite supérieure d'inflammabilité.

Indisponible.

Limite inférieure d'explosivité.

Indisponible.

Limite supérieure d'explosivité.
Indisponible.
Pression de vapeur.
Indisponible.
Densité de vapeur
Indisponible.
Densité relative.
1.1
Kg / l
Solubilité
insoluble dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol / eau
Indisponible.
La température d'auto-inflammation.
Indisponible.
Température de décomposition.
Indisponible.
Viscosité
Indisponible.
Propriétés explosives
Indisponible.
Propriétés oxydantes
Indisponible.

Spa Tenax

STRONG EDGE 45 PARTE A

Révision n ° 2

Daté 29/06/2015

Imprimé le 20/10/2015

Page n. 5/10

EPY 9.1 - SDS 1003

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques.

.....

9.2. Autre information.

Du contenu solide.

100,00%

SECTION 10. Stabilité et réactivité.

10.1. Réactivité.

Il n'existe aucun risque particulier de réaction avec d'autres substances dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique.

Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses.

Aucune réaction dangereuse n'est prévisible dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4. Conditions à éviter.

Aucun en particulier. Cependant, les précautions usuelles utilisées pour les produits chimiques doivent être respectées.

10.5. Matières incompatibles.

Information non disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux.

Information non disponible.

SECTION 11. Informations toxicologiques.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques.

En l'absence de données expérimentales sur le produit lui-même, les risques pour la santé sont évalués en fonction des propriétés des

Contient, selon les critères spécifiés dans la réglementation applicable pour la classification.

Il est donc nécessaire de tenir compte de la concentration des substances dangereuses indiquées à la section 3 pour évaluer

Les effets toxicologiques de l'exposition au produit.

Ce produit doit être manipulé avec précaution en raison de ses effets tératogènes possibles, qui peuvent réduire la fertilité humaine ou

Effets tératogènes possibles, qui peuvent être toxiques et endommager le développement du fœtus.

Effets aigus: picotements oculaires. Les symptômes peuvent inclure: la rubescence, l'œdème, la douleur et la lachrymation. L'ingestion peut causer des problèmes de santé,

Y compris la douleur d'estomac et l'aiguillon, la nausée et la maladie.

Effets aigus: le contact avec la peau peut causer: irritation, érythème, œdème, sécheresse et peau gercée. L'ingestion peut causer des problèmes de santé

Troubles, y compris des maux d'estomac et des piqûres, des nausées et des maladies.

En cas de contact avec la peau, ce produit provoque une sensibilisation (dermatite). La dermatite provient de l'irritation de la peau sur les zones

Viennent en contact avec l'agent sensibilisant. Les lésions cutanées peuvent comprendre: érythèmes, œdèmes, papules, vésicules,

Pustules, scorvies, ulcérations et phénomènes exsudatifs dont l'intensité varie en fonction de la gravité de la maladie et des zones affectées.

Les érythèmes, les œdèmes et les phénomènes exsudatifs prédominent pendant la phase aiguë.

Scurfy peau, sécheresse, ulcérations et épaississement de la peau

Prévalent pendant la phase chronique.

Ce produit contient des résines époxy. Les spécifications du producteur sont les suivantes: En raison des propriétés des produits époxy et selon

Toxicologiques disponibles pour des produits similaires, cette préparation peut sensibiliser et irriter la peau et le système respiratoire. Il contient

Époxy à faible poids moléculaire, ce qui peut irriter les yeux, les muqueuses et la peau. Un contact fréquent avec la peau peut provoquer une irritation

Et les phénomènes de sensibilisation. Les réactions de sensibilisation peuvent également être causées par d'autres composants époxy (sensibilisation croisée). Éviter

Contact avec la peau et exposition aux vapeurs et aux aérosols.

NONYL PHENOL

DL50 (oral).

580 mg / kg Rat

DL50 (dermique).

2031 mg / kg Lapin

SECTION 12. Informations écologiques.

Ce produit est dangereux pour l'environnement et toxique pour les organismes aquatiques. À long terme, elle a des effets négatifs sur l'environnement.

12.1. Toxicité.

NONYL PHENOL

CL50 - pour les poissons.
0,19 mg / l / 96h Oncorhynchus mykiss
EC50 - pour les crustacés.
0,19 mg / l / 48 h Daphnia magna
EC50 - pour Algues / Plantes aquatiques.
1,48 mg / l / 72 h Pseudokirchneriella subcapitata

12.2. Persistance et dégradabilité.

Spa Tenax

STRONG EDGE 45 PARTE A

Révision n ° 2

Daté 29/06/2015

Imprimé le 20/10/2015

Page n. 6/10

EPY 9.1 - SDS 1003

SECTION 12. Informations écologiques.

PRODUIT DE RÉACTION: BISPHENOL A- (EPICHLORHYDRINE)

Solubilité dans l'eau.

Mg / l 0,1 - 100

NON biodégradable rapidement.

TRIMETHYLOLPROPANE TRIACRYLATE

Solubilité dans l'eau.

Mg / l 100 - 1000

Rapidement biodégradable.

12.3. Potentiel bioaccumulatif.

PRODUIT DE RÉACTION: BISPHENOL A- (EPICHLORHYDRINE)

Coefficient de partage: n-octanol / eau.

> 2,918

FBC.

31

TRIMETHYLOLPROPANE TRIACRYLATE

Coefficient de partage: n-octanol / eau.

0,67

12.4. Mobilité dans le sol.

PRODUIT DE RÉACTION: BISPHENOL A- (EPICHLORHYDRINE)

Coefficient de partage: sol / eau.

2,65

TRIMETHYLOLPROPANE TRIACRYLATE

Coefficient de partage: sol / eau.

2.2

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de PBT ni de vPvB en pourcentage supérieur à 0,1%.

12.6. Autres effets néfastes.

Information non disponible.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination.

13.1. Méthodes de traitement des déchets.

Réutiliser, si possible. Les résidus de produits doivent être considérés comme des déchets spéciaux dangereux. Le niveau de danger des déchets

Produit doit être évalué conformément aux règlements applicables.

L'élimination doit être effectuée par une entreprise de gestion des déchets autorisée, conformément aux réglementations nationales et locales.

Le transport des déchets peut être soumis à des règlements de transport de marchandises dangereuses.

EMBALLAGE CONTAMINÉ

Les emballages contaminés doivent être valorisés ou éliminés conformément aux réglementations nationales en matière de gestion des déchets.

SECTION 14. Informations relatives au transport.

14.1. Numéro ONU.

ADR / RID, IMDG, IATA:

3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies.

ADR / RID:

SUBSTANCE ENVIRONNEMENTALE DANGEREUSE, LIQUIDE, NSA (PRODUIT DE RÉACTION: BISPHENOL

A- (EPICHLORHYDRINE); NONYL PHENOL)

IMDG:

SUBSTANCE ENVIRONNEMENTALE DANGEREUSE, LIQUIDE, NSA (PRODUIT DE RÉACTION: BISPHENOL

A- (EPICHLORHYDRINE); NONYL PHENOL)

IATA:

SUBSTANCE ENVIRONNEMENTALE DANGEREUSE, LIQUIDE, NSA (PRODUIT DE RÉACTION: BISPHENOL

A- (EPICHLORHYDRINE); NONYL PHENOL)

Spa Tenax

STRONG EDGE 45 PARTE A

Révision n ° 2

Daté 29/06/2015

Imprimé le 20/10/2015

Page n. 7/10

EPY 9.1 - SDS 1003

SECTION 14. Informations relatives au transport.

14.3. Classe (s) de danger pour le transport.

ADR / RID:

Classe: 9

Étiquette: 9

IMDG:

Classe: 9

Étiquette: 9

IATA:

Classe: 9

Étiquette: 9

14.4. Groupe d'emballage.

ADR / RID, IMDG, IATA:

III

14.5. Dangers environnementaux.

ADR / RID:

NON
IMDG:
NON
IATA:
NON

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur.

ADR / RID:
HIN - Kemler: 90
Quantités limitées 5 L
Code de restriction en tunnels (E)
Disposition spéciale: -
IMDG:
EMS: FA, SF
Quantités limitées 5 L
IATA:
Cargaison:
Quantité maximale: 450 L
Instructions d'emballage: 964
Passer.:
Quantité maximale: 450 L
Instructions d'emballage: 964
Instructions spéciales:
A97, A158, A197

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL73 / 78 et au code IBC.

Information non pertinente.

SECTION 15. Informations réglementaires.

15.1. Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Règlements fédéraux américains.

TSCA:

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Loi sur l'assainissement de l'air Article 112 (b):

Aucun composant n'est répertorié.

Clean Air Act Section 602 Substances de la classe I:

Aucun composant n'est répertorié.

Air Clean Act Section 602 Substances de classe II:

Aucun composant n'est répertorié.

Loi sur l'assainissement de l'eau - Polluants prioritaires:

Aucun composant n'est répertorié.

Loi sur l'assainissement de l'eau - Polluants toxiques:

Aucun composant n'est répertorié.

DEA Liste I Produits chimiques (précurseurs):

Aucun composant n'est répertorié.

DEA Liste II Produits chimiques (produits chimiques essentiels):

Aucun composant n'est répertorié.

EPA Liste des listes:

Révision n ° 2

Daté 29/06/2015

Imprimé le 20/10/2015

Page n. 8/10

EPY 9.1 - SDS 1003

SECTION 15. Informations réglementaires.

313 Catégorie:

Aucun composant n'est répertorié.

EPCRA 302 EHS TPQ:

Aucun composant n'est répertorié.

EPCRA 304 EHS RQ:

Aucun composant n'est répertorié.

CERCLA RQ:

Aucun composant n'est répertorié.

EPCRA 313 TRI:

Aucun composant n'est répertorié.

RCRA Code:

Aucun composant n'est répertorié.

CAA 112 (r) RMP TQ:

Aucun composant n'est répertorié.

Règlements des États.

Massachusetts:

25154-52-3

NONYL PHENOL (Phénols)

Minnesota:

15625-89-5

TRIMETHYLOLPROPANE TRIACRYLATE

New Jersey:

Aucun composant n'est répertorié.

New York:

Aucun composant n'est répertorié.

Pennsylvanie:

25154-52-3

NONYL PHENOL (Phénols)

Californie:

25154-52-3

NONYL PHENOL (Phénols)

25068-38-6

PRODUIT DE RÉACTION: BISPHENOL A- (EPICHLORHYDRINE) (Phénols)

Proposition 65:

Ce produit ne contient aucune substance connue de l'État de Californie pour causer le cancer, les dommages à la reproduction ou les malformations congénitales.

Règlement international.

Substances soumises à déclaration d'exportation conformément au règlement (CE) 649/2012:

NONYL PHENOL - ()

Substances assujetties à la Convention de Rotterdam:

Aucun.

Substances assujetties à la Convention de Stockholm:

Aucun.

Candidat WHMIS.

Information non disponible.

SECTION 16. Autres renseignements.

Texte des indications de danger (H) mentionnées à la section 2-3 de la fiche:

Repr. 2

Toxicité pour la reproduction, catégorie 2

Tox aigu. 4

Toxicité aiguë, catégorie 4

Peau Corr. 1B

Corrosion cutanée, catégorie 1B

Peau Corr. 1C

Corrosion cutanée, catégorie 1C

Eye Dam. 1

Lésions oculaires graves, catégorie 1

Oeil Irrit. 2

Irritation des yeux, catégorie 2

Peau Irrit. 2

Irritation de la peau, catégorie 2

Sens de la peau 1

Sensibilisation cutanée, catégorie 1

Aquatic Acute 1

Dangereux pour l'environnement aquatique, toxicité aiguë, catégorie 1

Aquatic Chronic 1

Dangereux pour l'environnement aquatique, toxicité chronique, catégorie 1

Aquatic Chronic 2

Dangereux pour l'environnement aquatique, toxicité chronique, catégorie 2

Page 9

Tenax Spa

STRONG EDGE 45 PARTE A

Révision n ° 2

Daté 29/06/2015

Imprimé le 20/10/2015

Page n. 9/10

EPY 9.1 - SDS 1003

SECTION 16. Autres renseignements.

Aquatic Chronic 3

Dangereux pour l'environnement aquatique, toxicité chronique, catégorie 3

Aquatic Chronic 4

Dangereux pour l'environnement aquatique, toxicité chronique, catégorie 4

H361

Susceptible d'endommager la fertilité ou l'enfant à naître.

H361fd

Susceptible d'endommager la fertilité. Susceptible d'endommager l'enfant à naître.

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H314

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H318

Provoque des lésions oculaires graves.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H315

Provoque une irritation de la peau.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H400

Très toxique pour la vie aquatique.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H413

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour la vie aquatique.

LÉGENDE:

- 313 CODE DE CATÉGORIE: Loi sur la planification d'urgence et le droit de connaître la communauté Article 313 Code de catégorie
- ADR: Accord européen relatif au transport de marchandises dangereuses par route
- CAA 112 ® RMP TQ: quantité de seuil du plan de gestion des risques (Clean Air Act, article 112®)
- Numéro de CAS: Chemical Abstract Service Number
- CE50: Concentration effective (nécessaire pour induire un effet de 50%)
- CERCLA RQ: Quantité à déclarer (Loi sur la réponse globale à l'environnement, la rémunération et la responsabilité)
- CLP: Règlement CE 1272/2008
- DEA: Drug Enforcement Administration
- EMS: Plan d'urgence
- EPA: Agence américaine de protection de l'environnement
- EPCRA: Loi sur la planification d'urgence et le droit de connaître la collectivité
- EPCRA 302 EHS TPQ: Quantité de planification de seuil de substance extrêmement dangereuse (Section 302 Code de catégorie)
- EPCRA 304 EHS RQ: Substance extrêmement dangereuse Quantité à signaler (Section 304 Code de catégorie)
- EPCRA 313 TRI: Inventaire des rejets toxiques (Section 313 Code de catégorie)
- SGH: Système global harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- IATA DGR: Règlement sur les marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international
- IC50: Concentration d'immobilisation 50%
- IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
- OMI: Organisation maritime internationale
- CL50: concentration létale 50%
- DL50: dose létale 50%
- OEL: Niveau d'exposition professionnelle
- PEL: niveau d'exposition prévu
- Code RCRA: Code de la Loi sur la conservation et le rétablissement des ressources
- REL: limite d'exposition recommandée
- RID: Règlement relatif au transport international de marchandises dangereuses par train
- Valeur limite TLV: Seuil
- TLV PLAFOND: Concentration à ne pas dépasser en période d'exposition professionnelle.

- TSCA: Loi sur le contrôle des substances toxiques
- TWA STEL: Limite d'exposition à court terme
- TWA: limite d'exposition moyenne pondérée en fonction du temps
- COV: Composés organiques volatils
- SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE:

- GHS rev. 3
- L'indice Merck. 10e édition
- Manipulation de la sécurité chimique
- Niosh - Registre des effets toxiques des substances chimiques
- INRS - Fiche Toxicologique (fiche toxicologique)
- Patty - Hygiène et Toxicologie Industrielle
- NI Sax - Propriétés dangereuses des matériaux industriels-7, édition 1989
- Site web de l'ECHA
- 6 NYCRR partie 597
- Site Web de Cal / OSHA
- Loi sur l'eau potable saine et l'application des lois toxiques en Californie
- Site web de l'EPA
- Norme de communication des risques (HCS 2012)

Spa Tenax

STRONG EDGE 45 PARTE A

Révision n ° 2

Daté 29/06/2015

Imprimé le 20/10/2015

Page n. 10/10

EPY 9.1 - SDS 1003

SECTION 16. Autres renseignements.

- Site du CIRC
- Liste des listes EPA: Liste récapitulative des substances chimiques soumises à l'EPCRA, au CERCLA et à la Section 112® de la Clean Air Act
- Massachussetts 105 CMR Département de la santé publique 670.000: "Droit de savoir"
- Minensota Chapitre 5206 Départemen des substances dangereuses du travail et de l'industrie, «droit de savoir» de l'employé.
- Loi sur le droit au savoir des travailleurs et des collectivités du New Jersey NJSA
- NTP. 2011. Rapport sur les cancérrogènes, 12e édition.
- Site Web de l'OSHA
- Pennsylvanie, Liste des substances dangereuses, chapitre 323

Remarque pour les utilisateurs:

Les informations contenues dans la présente fiche sont basées sur nos propres connaissances sur la date de la dernière version. Les utilisateurs doivent

La pertinence et la rigueur des informations fournies en fonction de chaque utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être considéré comme une garantie pour une propriété spécifique du produit.

L'utilisation de ce produit n'est pas soumise à notre contrôle direct; Par conséquent, les utilisateurs doivent, sous leur propre responsabilité,

Les lois et règlements en matière de santé et de sécurité. Le producteur est dégagé de toute responsabilité découlant d'utilisations impropres.

Fournir au personnel nommé une formation adéquate sur la façon d'utiliser les produits chimiques.

Modifications apportées à l'examen précédent:

Les sections suivantes ont été modifiées:

15